



Flashé mais pv non reçu---->contact

Par **merryblues**, le **03/09/2012 à 10:31**

Bonjour,

Je me suis fait flasher il y a un mois environ par un radar fixe, mais je n'ai rien reçu. Du moins, j'avais un problème de lisibilité de nom sur la boîte aux lettres, chose rectifiée. Donc je pense que le pv a été envoyé mais qu'il est retourné à l'expéditeur.

Pouvez vous me dire qui contacter pour savoir si effectivement j'ai un pv en attente de paiement et pour éviter de payer un prix fou ?

Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **03/09/2012 à 12:58**

Bonjour,

Contactez le CACIR de Rennes. C'est lui qui gère ces avis de contravention suite à contrôle automatique (radars automatisés et radars de feux rouges).

Par **stephane51**, le **03/09/2012 à 19:27**

Un nombre conséquent d'infractions à la vitesse par radar fixe n'est jamais transmis pour diverses raisons :

- plusieurs véhicules sur un même cliché
- mauvaise qualité de la photographie, ...

Donc ne paniquez pas. Il se peut simplement que, même flashé, l'avis de contravention ne vous ait jamais été adressé.

Par **Chatiss**, le **30/01/2017** à **11:07**

Bonjour,

J'ai été flashé il y a quelques semaines à 90 km/h au lieu de 70 km/h, je souhaite savoir ce qu'il en est comme sanction et aussi j'ai déménagé, l'adresse peu être un problème ?

Que dois-je faire ?

Cordialement.

Par **Chatiss**, le **04/02/2017** à **20:58**

Merci Tisuisse, je pense que je vais contacter le CACIR...